MODALITES D'INSCRIPTION AU LP PREVERT

Madame, Monsieur

L'année scolaire de votre enfant n'est pas encore tout à fait terminée car il lui reste à s'inscrire au lycée avant de profiter de vacances bien méritées. Nous lui souhaitons la bienvenue au LP PREVERT au sein duquel il vient d'être affecté.

Pour rendre l'inscription effective, vous devez IMPERATIVEMENT respecter le planning suivant :

VENDREDI 28 JUIN de 9h à 16h :

Retrait du dossier d'inscription au foyer du LP J. PREVERT muni de la confirmation d'affectation (remise par le collège de votre enfant) et d'une pièce d'identité

LUNDI 1ER JUILLET de 9h à 16h :

Dépôt du dossier d'inscription au foyer du LP J. PREVERT accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Tout dossier incomplet sera refusé : aucune photocopie sur place. LA PRESENCE D'UN RESPONSABLE LEGAL EST OBLIGATOIRE.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS INSCRIRE VOTRE ENFANT AU LP PREVERT, VOUS DEVEZ REDIGER UN COURRIER OU COURRIEL (ce.0782603f@ac-versailles.fr) A L'INTENTION DU PROVISEUR POUR LUNDI 1^{ER} JUILLET 12H, dernier délai.



<u>ATTENTION ! En date du mardi 2 juillet à midi, sans dépôt du dossier d'inscription, l'affectation sera perdue.</u>

En ce cas, la DSDEN, UNIQUEMENT sous réserve de places disponibles, procèdera à une affectation de votre enfant à compter du 9 septembre donc après la Rentrée scolaire 2024.

CONSULTER LA LISTE DE PIECES JOINTES AU VERSO

LISTE DES PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION* ☐ La photocopie des bulletins scolaires de l'année 2023/2024 ☐ L'EXEAT (certificat de radiation fourni par l'établissement fréquenté en 2023 2023) ☐ La fiche d'urgence (feuille de couleur mauve du service d'infirmerie) **DOCUMENTS POUR SERVICE D'INTENDANCE:** ☐ RIB DU RESPONSABLE LEGAL FINANCIER * (*CELUI QUI PAIE LES FRAIS DE SCOLARITE ET PERÇOIT LES BOURSES) ☐ ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL (CAF) DE MOINS DE 3 MOIS AVEC ATTESTATION DE RESTAURATION SCOLAIRE (VOIR MODALITES DE RECUPERATION SUR LE DOCUMENT JOINT AU DOSSIER INTITULE « RESTAURATION SCOLAIRE 2024 2025 ») NB: Si vous souhaitez effectuer une demande de bourse, vous devez impérativement compléter la partie « étude automatique du droit à la bourse » sur le document intitulé « Campagne de bourses 2024 2025 »

(*D'autres documents vous seront remis lors de la pré-rentrée en septembre pour les retourner à la rentrée)